
[Justice pour les Gilets jaunes](#)

Le 23-09-2022

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

Appel à la création de commissions d'enquêtes parlementaires : POUR SIGNER
: comenquetegj@gmail.com en indiquant votre nom prénom et code postal. MERCI !

Le mouvement des gilets jaunes a, dès l'origine, présenté des revendications qui auraient pu déboucher sur un large débat au sein du peuple Français. Il n'a été confronté qu'à la répression. Remarquons que le bras de la police est loin de s'abattre toujours avec la même force. Il importe donc de mesurer la proportionnalité de la réplique policière à certains débordements. C'est d'autant plus important qu'un des slogans du mouvement portait sur l'égalité devant la loi.

Bien sûr, comme lors de tout mouvement social de cette importance, des débordements ont eu lieu. Des infrastructures et bâtiments publics ont été endommagés. Par exemple, si la dégradation de l'Arc de triomphe fut condamnable, il convient de comprendre pourquoi le monument n'était pas protégé par les forces publiques. La question est d'autant plus importante que cette action a retourné l'opinion de manière plus efficace que le « Grand débat » du Président de la République qui visait à reprendre la main au travers d'une action de communication, tentant ainsi d'éviter toute contestation quant aux méthodes des pouvoirs publics. De plus, les « cahiers de doléances », dans le plus pur style féodal, tenus dans les mairies, notamment via les associations de maires ruraux, n'ont pas été étudiés et demeurent à ce jour presque totalement inexplorés.

Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées, certaines mutilées à vie. Des questions demeurent quant aux causes de ce triste bilan et à la chaîne des responsabilités. Aussi la question de la doctrine même du maintien de l'ordre est posée. Jusqu'alors, les analyses de ces événements ont été fournies par des sources éparses : des enquêteurs privés comme David Dufresne, les statistiques et rapports ponctuels du ministère de l'Intérieur, les alertes et recommandations du Défenseur des droits. Il est maintenant nécessaire de faire une enquête générale et impartiale pour rétablir la confiance et les relations républicaines. Tel est le rôle des commissions d'enquêtes parlementaires.

C'est pourquoi nous diffuserons et demandons de diffuser largement cet appel, en particulier auprès de tous les parlementaires pour que l'Assemblée nationale et le Sénat créent des commissions d'enquêtes parlementaires concernant les violences envers les gilets jaunes.

André Bellon, Président de l'Association pour une Constituante ; Jean-Pierre Crépin, Ecrivain, Gilets jaunes Constituants ; Michèle Dessenne, Présidente du Pardem ; Fabrice Grimal, Entrepreneur Gilets jaunes; Patrice Hemet, Porte-parole du MS21 ; Michel Lamboley, Réseau Social Laïque

Pour soutenir cet appel écrire à : comenquetegj@gmail.com en indiquant que vous signez cet appel, en précisant votre nom, prénom et code postal. Merci.

[Opens in a new window](#) [Opens in a new window](#) .

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire